

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Ardennes
Arrondissement de CHARLEVILLE-MEZIERES

COMPTE - RENDU

Commune de Maubert-Fontaine

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Maire, adressée le 23 juin 2020 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 15
Nombre de conseillers en exercice : 9

Présidence : Dany BRESSY, Maire

Etaient présents :

BOURDON David	COLLEAUX Jean-Claude
BRESSY Dany	FIORINA Chantal
CAGNEAUX Caroline	MAQUART Alain
CALLURA Alessandro	PINTEAUX Laurent

Mandat de procuration : BOQUET Nathalie par COLLEAUX Jean-Claude

Secrétaire de séance : Madame FIORINA Chantal

Membres présents.....	8
Absents ayant donné mandat de procuration.....	1
Absent.....	0
Votants.....	0

Conformément aux dispositions de l'article 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame FIORINA Chantal est désignée pour assurer le secrétariat de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

25 2020 - Emprunts

OBJET : Réalisation d'un Contrat de Prêt MOBI PRET d'un montant total de 300 000€ auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de travaux de voirie, lotissement du Jardin Bidois, rue des écoles et rue du Château.

Le Conseil Municipal de Maubert-Fontaine, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de deux Lignes du Prêt pour un montant total de 300 000€ et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1 :

Ligne du Prêt : MOBI PRET

Montant : 100 000 €

Durée de la phase de préfinancement : 3 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.75 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Déduit

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Ligne du Prêt 2 :

Ligne du Prêt : MOBI PRET

Montant : 200 000 €

Durée de la phase de préfinancement : 3 mois

Durée d'amortissement : 20 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt annuel fixe : 0.63 % (barème de juin. Le taux définitif sera celui du barème en vigueur au moment de l'émission du contrat)

Amortissement : Prioritaire (échéances constantes)

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

A cet effet, le Conseil autorise son Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

26 2020 - Décisions modificatives

Suite à la demande d'emprunt issue de la délibération n° 25/2020, il est nécessaire de prendre les décisions modificatives suivantes :

- Emprunt compte 1641 : + 200 000 €
- Travaux compte 2315 : + 200 000 €

En raison des remboursements de locations de salles pour cause de COVID 19, il est nécessaire de prendre les décisions modificatives suivantes :

- Titres annulés sur exercices antérieurs compte 673 : + 730 €
- Fournitures d'entretien compte 60631 : - 730 €

27 2020 - Décisions prises dans le cadre des délégations

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre des délégations :

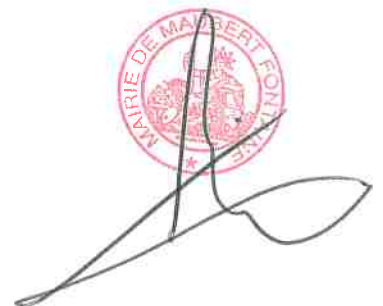
- signature du devis pour JB METAL concernant le garde corps d'accès aux bureaux de la commune pour un montant de 3 750 € HT.

Mot du Maire

Une fête foraine aura lieu du 17 au 19 juillet 2020 sur la Place Versailles. En raison des protocoles sanitaires très contraignants en raison du COVID 19, le bal ne pourra pas avoir lieu.

Pour extrait conforme,
Affiché le 02/07/2020

Le maire,

A circular official stamp in red ink is positioned above a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MALSBERTY FONTAINE' around its perimeter and a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.